



**L'innovation au service
des nouvelles mobilités pour
tous et dans tous les territoires**





Présentation générale

En cohérence avec la **Loi d'Orientation des Mobilités**, la démarche France mobilités vise à soutenir, dans tous les territoires, l'expérimentation, le développement et la diffusion des solutions innovantes qui améliorent durablement la mobilité du quotidien, accessible à tous et plus respectueuse de l'environnement.

Ouverte à tous les acteurs de la mobilité (collectivités, entreprises, start-ups, incubateurs, fonds d'investissements, organismes de formation, associations, laboratoires de recherche, etc), elle permet de soutenir des initiatives locales de ces acteurs, se construit grâce à aux retours d'expériences et propositions venant du terrain, et offre en retour les outils nécessaires à la diffusion des bonnes pratiques.

Depuis deux ans, France Mobilités vise à répondre à trois objectifs :

1. **Créer et animer une communauté** d'acteurs qui jouent un rôle dans les mobilités ;
2. **Faciliter les expérimentations** des solutions innovantes de mobilité ;
3. Déployer des solutions innovantes pour tous et dans tous les territoires, **particulièrement en zones rurales et périurbaines**

Construit depuis le départ pour et avec les acteurs concernés, le plan d'action France Mobilités est décliné en 6 axes, chacun animé par un porteur identifié au sein de la Mission innovation, numérique et territoire (MINT, DGITM):

- AXE 1 – Facilitateur France mobilités (Julie GOZLAN)
- AXE 2 – Plateforme collaborative France mobilités (David CAUBEL)
- AXE 3 - Appui à l'ingénierie des solutions de mobilité dans les territoires peu denses (David CAUBEL)
- AXE 4 - Création d'une culture commune innovation et mobilités (équipe MINT)
- AXE 5 - Développement de l'achat innovant (Cécile LAGACHE + Jean-Baptiste AUTISSIER)
- AXE 6 - Orientation des financements en soutien de l'innovation dans les mobilités (David CAUBEL + Benoît QUEYRON)

Huit thématiques¹ ont été identifiées dans le plan d'action :

1. L'information voyageur et de billettique multimodale
2. Les transports collectifs et l'optimisation des trafics routiers
3. La mobilité partagée
4. La logistique urbaine
5. La mobilité pour tous
6. La connaissance de la mobilité
7. L'aménagement de l'espace public et les modes actifs
8. Limiter les déplacements

¹ <https://www.francemobilites.fr/thematiques>



Avancée du plan d'action

Grâce à un travail collectif avec l'ensemble des partenaires et une coordination forte des acteurs de la mobilité, **le plan d'actions a été très largement engagé** dès cet été 2019 :

AXE 1 - le facilitateur, désigné le 26 septembre 2018, sert de point d'entrée unique [au ministère des transports] pour faciliter le parcours des porteurs de projets et de solutions innovantes dans les administrations, les orienter vers les bons interlocuteurs et les accompagner pour lever d'éventuels freins juridiques. L'objectif est de favoriser l'expérimentation et le déploiement de nouvelles mobilités innovantes (sociales, sociétales, technologiques ou numériques) au bénéfice premier des usagers et acteurs des territoires. Il a déjà permis d'accompagner ou d'orienter environ 150 porteurs de projets. Et ce, en identifiant notamment les projets requérant des dérogations de niveau législatif, réglementaire, ou soulevant des questions d'application de la réglementation. Il participe également à l'animation de l'écosystème, faciliter les échanges et fluidifier les liens.

AXE 2 - La plateforme collaborative² a été ouverte le 22 janvier 2019. Elle favorise l'innovation grâce à la mise en relation des collectivités et des acteurs économiques. Par le partage de bonnes pratiques, elle permet de nourrir les acteurs de solutions et d'expérimentations de nouvelles mobilités, avec des exemples de projets réussis et des retours d'expériences. La plateforme est déjà riche de près de 690 contributions avec 800 cas d'usages. Elle rassemble une communauté de près de 560 acteurs de la mobilité (opérateurs, startups, associations, collectivités, etc.). Une mise à jour régulière des données disponibles dès 2020 permettra à l'utilisateur d'avoir à jour tous les détails sur les solutions et les projets.

AXE 3 – Les cellules régionales de soutien en ingénierie territoriale³ ont pour objectif d'accompagner le déploiement de la loi d'orientation des mobilités (dans une logique de 'Service Après Vote' de la LOM), d'animer l'écosystème régional de la mobilité, d'aider les projets des collectivités – et entre autres, les contrats de transition écologique sur leurs volets mobilités - avec un apport d'expertise, d'ingénierie technique, financière ou réglementaire. Composées du Cerema, de la Banque des Territoires, de l'ADEME et des Services déconcentrés de l'Etat, elles sont déjà présentes sur l'ensemble du territoire métropolitain français, et opérationnelles dans toutes les régions.

AXE 4 – La création d'une culture commune innovation mobilités passe par des actions d'acculturation et d'appropriation des solutions innovantes faisant partie intégrante de l'action publique et privée en matière de mobilité. Aujourd'hui :

- 22 formations universitaires ont été labellisées⁴ et le premier cycle des hautes études « Territoires et mobilités » est lancé en novembre 2019 par l'IHEDATE⁵ en présence de la marraine de la première promotion Anne-Marie Idrac, Haute représentante pour le développement des véhicules autonomes et d'un panel de personnalités ;
- L'observatoire Netexplo met en œuvre un programme expert de formation et de certification internationales « Smart Cities Accelerator »⁶, développé sous le haut patronage de l'UNESCO

² <https://www.francemobilites.fr/plateforme-france-mobilites>

³ <https://www.francemobilites.fr/ingenierie>

⁴ <https://www.francemobilites.fr/formations>

⁵ <https://www.francemobilites.fr/formations/cycle-des-hautes-etudes-des-mobilites>

⁶ <https://netexplo.com/corporate/smart-cities/>



et avec le soutien du Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire. Il vise à saisir les opportunités digitales et numériques afin de mieux vivre avec sa ville ;

- la **tournée France mobilités** en région permet de réunir les différents acteurs d'un même territoire pour mettre en avant les bonnes pratiques et faire émerger de nouvelles solutions de mobilité. Elle a commencé à Grans, le 12 avril 2019, en présence du Premier ministre et de la Ministre des Transports. Six étapes ont été réalisées, quatre nouvelles sont déjà planifiées au premier semestre 2020.

Afin d'accroître la culture commune innovation mobilités et d'accompagner la déclinaison opérationnelle de la LOM auprès des territoires et acteurs de la mobilité,

- un réseau d'ambassadeurs parlementaires de la démarche France Mobilités est mis progressivement en place depuis fin 2019 et sera structurée en 2020.
- une chaîne vidéo de reportages⁷ a été créée pour valoriser les projets des territoires et illustrer l'accompagnement opérationnel de la LOM. Elle compte à fin 2019 une douzaine de vidéos, et une vingtaine de plus en 2020 ;

Dans le cadre de la culture commune, une stratégie de labellisation « France Mobilités – French Mobility » est mise en place⁸. Cette double dénomination vise à rendre la marque facilement appropriable aussi bien par l'écosystème de l'innovation, internationalisé, que par les territoires partout en France. Cette marque collective est ouverte à tous les acteurs de la mobilité qui adhèrent aux valeurs de France Mobilités et qui respectent la charte d'utilisation de la marque, peuvent se déclarer "membre de la communauté France Mobilités". Elle est également mobilisée pour l'organisation d'initiative ou d'événement en faveur de la communauté des acteurs de la mobilité pour promouvoir des projets de mobilité innovants sur les territoires.

AXE 5 – Le soutien au développement de l'achat innovant par les collectivités vise à faciliter le recours à des solutions innovantes par les acheteurs publics. Depuis juillet 2019, **une base de capitalisation des documents et marchés publics**⁹ met à disposition les dossiers des 5100 marchés publics français publiés depuis 2014 dont les prestations correspondent aux thématiques de France Mobilités, complétés par les avis d'attribution quand ils sont disponibles.

D'autres outils sont en cours de préfiguration : un atelier réunissant les collectivités (acheteurs, prescripteurs et juristes) aura lieu le 17 janvier 2020 en partenariat avec la DAE afin d'identifier tous les axes d'amélioration de la commande publique en tenant compte des retours de PME consultées en amont. Il permettra de dégager des pistes pour la rédaction d'un « Dossier de Consultation des Entreprises » (DCE) efficient qui facilite l'achat de l'innovation dans les mobilités. Ce prototypage sera alors déployé en région en format « formation » pour les acheteurs publics des collectivités. Il est également envisagé la mise en œuvre d'un MOOC, en partenariat avec le Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT), sur le second semestre 2020, visant à apprécier les outils et

⁷ <https://www.youtube.com/channel/UC0-fJIN5dmm6ZPBMwz5m5Vg>

⁸ <https://www.francemobilites.fr/demarche/marque>

⁹ <https://documentsmarches.francemobilites.fr/Main>



guides existants sur l'innovation dans les achats et les processus et procédures de commande publique associées.

AXE 6 – Trois éditions de l'appel à manifestation d'intérêt France Mobilités - Territoires d'expérimentation de nouvelles mobilités durables » (TENMOD) ont été lancées : sur 110 territoires candidats, 61 sont lauréats de trois éditions en 2018 et 2019. Le prochain AMI a été lancé en décembre 2019 et s'étendra sur le premier semestre 2020 pour tenir compte des contraintes liées aux élections municipales.

Divers outils pour faciliter l'accès aux dispositifs de financement des innovations, des expérimentations ou projets vont être développés :

- d'ici milieu de l'année 2020, un collectif des financeurs (BPI Innovation, Banque des Territoires, Ademe, ID4CAR et Moveo,) va définir un outil FAQ et présenter des retours d'expériences autour du financement de projets innovants de mobilité ;
- d'ici juin 2020, un travail sera réalisé en lien avec la startup d'Etat Aides-Territoires, pour identifier et référencer les dispositifs d'aides financiers au développement de projets de mobilité (aides des opérateurs, Mobipret de la Banque des territoires, AAP/AMI de l'Ademe, les fonds de BPI inno, les fonds nationaux (DSIL...), régionaux, les amorces au financement, les fonds d'aides des fondations...). Les dispositifs seront alors disponibles sur le site France Mobilités et Aides-Territoires¹⁰.

Gouvernance France Mobilités

La gouvernance France Mobilités se compose d'un comité stratégique et d'un comité scientifique.

Le comité stratégique a pour mission de définir les orientations stratégiques de la démarche France Mobilités et de soutenir la mise en œuvre de son plan d'actions, en cohérence avec les politiques publiques territoriales portées par le gouvernement (Action Cœur de Ville, Plan ruralité, Contrat de Transition écologique, ODD, Economie sociale et solidaire...).

Il met en place les outils nécessaires pour offrir une vision d'ensemble des actions du gouvernement et des collectivités visant à soutenir les mobilités innovantes du quotidien et peut être saisi pour examiner des orientations de politique publique, nationales ou de déclinaison locale, sur leurs aspects en lien avec la mobilité (cœur de ville, politique de la ville, ruralité, contrat de transition écologique, French Impact, Economie sociale et solidaire, ODD...).

Le Comité Scientifique contribue à l'analyse et à l'évaluation des actions initiées ou envisagées par la démarche France Mobilités. Ce Comité Scientifique a pour objet d'apporter un éclairage au comité stratégique, permettant d'ajuster le dispositif France Mobilités et d'alimenter les réflexions sur les orientations et conseils en termes d'innovation sur les mobilités.

¹⁰ <https://aides-territoires.beta.gouv.fr/>



Pour plus d'informations :

Site internet : <https://www.francemobilites.fr/>

Contacts : contact@frenchmobility.fr
faciliteur@frenchmobility.fr
plateforme@frenchmobility.fr
ingenierie@francemobilites.fr
documents-marches@francemobilites.fr

LinkedIn : <https://www.linkedin.com/company/french-mobility>

Twitter : <https://twitter.com/frenchmobility>

Chaîne Youtube : <https://www.youtube.com/channel/UC0-fJIN5dmm6ZPBMwz5m5Vg>



ecologique-solidaire.gouv.fr

Retrouvez France Mobilités sur les réseaux sociaux

Sur LinkedIn : <https://www.linkedin.com/company/french-mobility>

Sur Twitter : <https://twitter.com/frenchmobility>